

# option OPTIMUM + Entreprises



Mutuelle Familiale

Entre nous, la solidarité  
Remboursement Mutuelle

## DÉSIGNATION DES ACTES

Remboursement Sécu  
si respect du parcours de soins

### FRAIS MÉDICAUX

▸ Visites et consultations généralistes	70% ●	TM de 30% + 100% du dép. d'honoraires
▸ Visites et consultations spécialistes	70% ●	TM de 30% + 100% du dép. d'honoraires
▸ Actes techniques médicaux ou petite chirurgie	70% ●	TM de 30% + 100% du dép. d'honoraires
▸ Imagerie diagnostique	70% ●	TM de 30% + 100% du dép. d'honoraires
▸ Auxiliaires médicaux	60%	TM de 40% + 100% du dép. d'honoraires
▸ Analyses médicales	60%	TM de 40% + 100% du dép. d'honoraires

### PHARMACIE\*

▸ Médicaments avec vignette blanche	65%	TM de 35%
▸ Médicaments avec vignette bleue	30%	TM de 70%
▸ Médicaments avec vignette orange	15%	TM de 85%

### DENTAIRE

▸ Consultations et soins dentaires	70%	TM de 30% dép. honoraires de 100% de la BRSS
▸ Inlays-Onlays ; Inlays Core	70%	TM de 30% + forfait de 300 €
▸ Prothèses dentaires fixes prises en charge par la Sécu	70%	TM de 30% + forfait de 500% de la BRSS
▸ Prothèses dentaires mobiles prises en charge par la Sécu	70%	TM de 30% + forfait de 500% de la BRSS
▸ Prothèses dentaires fixes non remb. par la Sécu inscrites à la nomenclature	néant	Forfait de 400 €/prothèse
▸ Prothèses dentaires mobiles non remb. par la Sécu inscrites à la nomenclature	néant	Forfait de 400 €/prothèse
▸ Implants (limité à 800 euros par an par bénéficiaire)	néant	Forfait de 400€/implant
▸ Parodontologie	néant	Forfait de 300 €/an/bénéficiaire
▸ Orthodontie prise en charge par la Sécu	100%	Forfait de 400% de la BRSS
▸ Orthodontie non remboursée par la Sécu	néant	Forfait de 774 €/semestre

### PROTHÈSES MÉDICALES

▸ Prothèses auditives (limitées à 2 prothèses/an par bénéficiaire)	60%	TM de 35% + forfait de 265% de la BRSS
▸ Autres Prothèses Médicales et Appareillages	60%	TM de 35% + forfait de 265% de la BRSS

### OPTIQUE (1 forfait monture et 2 verres remboursés/bénéficiaire/an)

▸ Monture	60%	TM de 40% + forfait de 150 €
▸ Verres simples	60%	TM de 40% + forfait de 120€/verre
▸ Verres complexes	60%	TM de 40% + forfait de 170€/verre
▸ Verres hyper complexes	60%	TM de 40% + forfait de 200€/verre
▸ Lentilles prises en charge par la Sécu	60%	TM de 40% + forfait de 300€/an
▸ Lentilles refusées par la Sécu	néant	Forfait de 300€/an
▸ Chirurgie réfractive (1 seule fois par bénéficiaire)	néant	Forfait de 300€

### CURE THERMALE (sauf cure avec hospi. et maison sanitaire thermale)

▸ Soins + transport + hébergement	65% ou 70%	intégralité du ticket modérateur + forfait de 300€/an
-----------------------------------	------------	---

### HOSPITALISATION (hors maternité)\*\*\*

▸ Frais de séjour	en hospitalisation médicale ou chirurgicale	≥ 80% selon actes ●	100% des frais réels (moins RS)
▸ Honoraires*** (chirurgie, anesthésie)		≥ 80% selon actes ●	TM intégral + dép. honoraires de 300% de la BRSS
▸ Frais de séjour en maison de repos, convalescence ou spécialisée		≥ 80% selon actes	intégralité du ticket modérateur
▸ Transport en ambulance, VSL, etc.		65%	TM de 35%
▸ Forfait hospitalier (limite de 60 jours/an en établissement spécialisé)		néant	100% des frais réels
▸ Chambre individuelle (limité à 60 jours)		néant	Forfait de 90 €/jour
▸ Accompagnement d'un enfant, conjoint, ascendant (limité à 60 jours)		néant	Forfait de 40 €/jour

### MATERNITÉ\*\*\*

▸ Frais de séjour	100%	100% des frais réels (moins RS)
▸ Honoraires anesthésie (incluant péridurale) & obstétrique	100%	intégralité du ticket modérateur + dépassements d'honoraires de 300% de la BRSS
▸ Fécondation In Vitro - Amniocentèse	suivant âge	Forfait de 100€/an
▸ Chambre individuelle (limité à 5 jours)	néant	Forfait de 90 €/jour
▸ Allocation naissance ou adoption d'un enfant inscrit comme ayant-droit	néant	Forfait de 400€/enfant

### FORFAITS BIEN-ÊTRE

▸ Consultations de chiropractie, ostéopathie, acupuncture, étiopathie, sophrologie, phytothérapie... (limité à 4 consultations/an)	néant	Forfait de 40€/consultation
▸ Bas de contention, compresses thermiques	prise en charge possible	Forfait de 50 €/an

### ACTES DE PRÉVENTION

▸ Sevrage Tabagique sur prescription médicale	néant	Forfait de 50€/an
▸ Consultations de Diététicien	néant	Forfait de 20€/an
▸ Examens d'ostéodensitométrie (femmes de + 50 ans)	tous les 6 ans	TM de 30% + forfait de 50 € tous les 6 ans
▸ Vaccins (accepté ou refusé par la SS sur prescription médicale)	anti-grippe suivant âge	Forfait de 20€/an

Les garanties présentées ci-dessus respectent les obligations et interdictions de prise en charge afférentes aux contrats responsables mentionnées aux articles L 871-1, R 871-1 & R 871-2 du code de la Sécurité sociale. A ce titre, ne sont pas prises en charge la contribution forfaitaire et la franchise médicale prévues aux II & III de l'article L 322-2 du code de la Sécurité sociale. La mutuelle prend en charge la franchise de 18 € pour les actes médicaux supérieurs à 120€ \* La mutuelle ne rembourse pas les médicaments ayant un taux de remboursement Sécu inférieur à 30%.

\*\*\* Hospitalisations en établissement non conventionné non remboursées par la Mutuelle Familiale. ● minorés hors parcours de soins [entreprises@mutuelle-familiale.fr](http://entreprises@mutuelle-familiale.fr)

Mutuelle Familiale - 52 rue d'Hauteville - 75487 Paris cedex 10 - Tel : 01 55 33 41 27 - [www.mutuelle-familiale.fr](http://www.mutuelle-familiale.fr)